



FICHE FORMATION

ENVIRONNEMENT, ICPE & ÉNERGIE

Formation : Identifier et évaluer les impacts de votre site sur l'environnement

Durée : 4,5 Jours

L'essentiel

Identifier les différentes atteintes possibles, connaître les mesures de prévention et les moyens de protection associés

Quatre jours et demi pour réaliser l'analyse environnementale d'un site : recenser les impacts sur l'air, l'eau, les sols, le bruit et les déchets, puis les hiérarchiser.

Enjeux

- Les impacts sont répartis entre services : chacun voit les siens, personne n'a la vue d'ensemble du site.
- Un impact significatif est un jugement, pas une mesure : les critères de hiérarchisation doivent être posés et justifiés.
- Les situations anormales et accidentelles sont oubliées alors qu'elles causent les impacts les plus lourds.

Objectifs pédagogiques

- Recenser les activités, les émissions et les milieux concernés.
- Évaluer et hiérarchiser les impacts selon des critères définis.
- Identifier les mesures de prévention et de protection adaptées.
- Tenir à jour l'analyse environnementale.

Programme détaillé

- 1 Démarche d'analyse environnementale et périmètre du site.
- 2 Inventaire des émissions : air, eau, sols, bruit, déchets, énergie.
- 3 Situations normales, anormales et accidentelles.
- 4 Hiérarchisation des impacts et critères de significativité.
- 5 Mesures de prévention et moyens de protection.
- 6 Mise à jour et indicateurs de suivi.

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



Public concerné

- Responsables environnement, QHSE et exploitants de sites

Prérequis

- Aucun prérequis formel ; connaissance du site utile.

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel avec analyse environnementale menée sur un cas ou sur le site des participants.

Évaluation des acquis

- Production d'une analyse environnementale sur cas.

Cadre d'application

La formation apprend la méthode ; les seuils et obligations applicables au site dépendent de la réglementation du pays. Le cadre réglementaire décrit est celui de la France et de l'Union européenne ; les textes applicables au Bénin ou dans un autre pays différent et doivent être vérifiés avec l'autorité ou l'exploitant local.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com